

« ÉcoQuartier » Lizé : signature des actes de vente

La requalification du quartier Lizé suit son cours. Après la remise symbolique des clés par le Ministère des armées et la signature de la charte « EcoQuartier », ainsi que des années de procédure, la Ville s'apprête à signer les actes de vente du quartier Lizé le **lundi 16 décembre à 11h00 à l'Hôtel de Ville.**



La cession à l'Établissement Public Foncier de Lorraine (l'E.P.F.L.)

Cette signature actera officiellement la vente du quartier Lizé de l'État français au bénéfice de la commune de Montigny-lès-Metz, puis de la commune de Montigny-lès-Metz au bénéfice de l'Établissement Public Foncier de Lorraine.

Pour assurer le portage foncier, la Ville a sollicité l'Établissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.F.). L'E.P.F.L. se chargera également des travaux de dépollution et de démolition sur le site.

Le projet d' « ÉcoQuartier » Lizé



Ce projet prévoit la création d'un « ÉcoQuartier » incluant près de 700 logements, des services et des commerces, en mixant mise en valeur du patrimoine, constructions neuves et rénovation de certains bâtiments de la caserne. Le projet de reconversion du quartier Lizé se veut un modèle d'« ÉcoQuartier » : un aménagement intégrant les piliers du développement durable que sont la préservation de l'environnement, le développement économique, la cohésion et l'équité sociale. Pour y parvenir, un suivi rigoureux des intentions et de leurs mises en œuvre est assuré pour que le projet livré respecte ces ambitions.

↳ **Signature des actes de vente successifs du Quartier Lizé**

Lundi 16 décembre 2019 - 11h00
Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville